



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Cuba

Question écrite n° 74076

## Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle sur sa présence à Cuba lors de la foire du livre organisée dans ce pays. Elle lui rappelle que le régime cubain, par la répression qu'il exerce contre la liberté de conscience et la pluralité d'expression, démontre son mépris pour les droits de l'homme et la liberté d'opinion. Ainsi, les intellectuels, au premier rang desquels les écrivains, qui n'ont pas fait allégeance au régime, sont soit bannis, soit emprisonnés. Dès lors, elle s'interroge sur le bien-fondé d'une telle présence dans une manifestation qui devrait célébrer la première des libertés fondamentales, aujourd'hui bafouées par le régime castriste. Elle lui demande par conséquent de lui fournir les explications sur ce point et quelles mesures concrètes il a, au nom de la France, engagées officiellement pour manifester sa réprobation contre la limitation des droits élémentaires.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marcelle Ramonet](#)

**Circonscription :** Finistère (1<sup>re</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 74076

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** patrimoine

**Ministère attributaire :** culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 mars 2002, page 1373